

MAIRIE DE THERVAY

39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2024-12-06

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

ABSENTS EXCUSES : CRETIN Christian, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : CHAMPONNOIS Alain.

Convocation du 04/12/2024 (affichée le 04/12/2024).

OBJET : REMBOURSEMENT A PARTICULIER

Mr le Maire quitte la salle de Mairie et Mr CHAMPONNOIS, Adjoint, prend la présidence de séance.

L'Adjoint au maire expose ^{que} des travaux d'étalement étaient nécessaires pour soutenir la voute de la cave située sous l'église et qu'à ce titre, M. le Maire a cherché à acquérir des étais de maçon. Il a trouvé le matériel correspondant sur le site du « Bon coin » mais a du régler lui-même cet achat d'un montant de 238 euros.

M. Champonnois précise qu'il semble logique de rembourser cette somme à M. ECARNOT et demande au conseil municipal d'autoriser cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le remboursement de 238 euros à M. ECARNOT.

6 voix pour / 1 non votant

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

